



SAGE VILAINE

FICHE D'IDENTITÉ

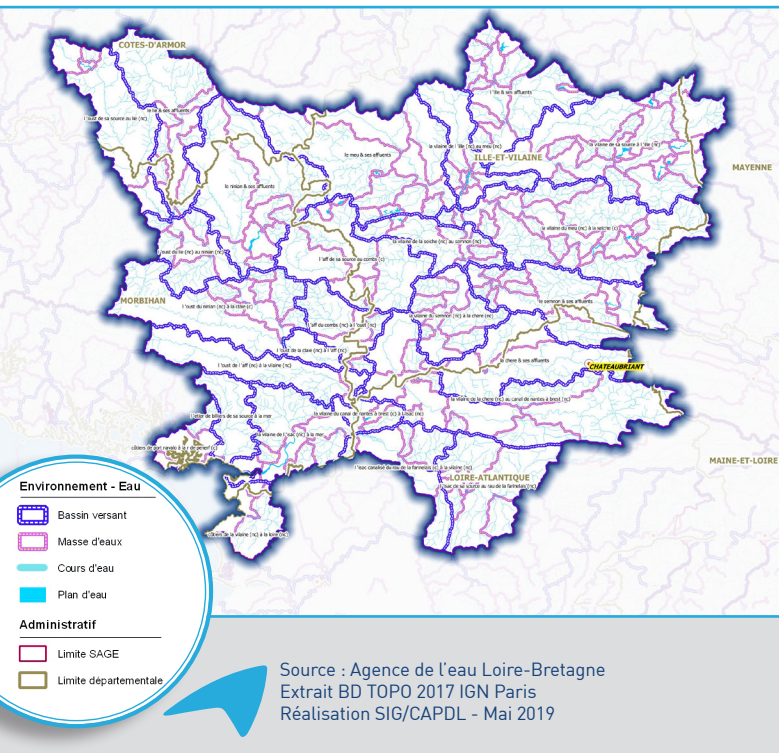
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

CARTE



INFORMATIONS CLÉS

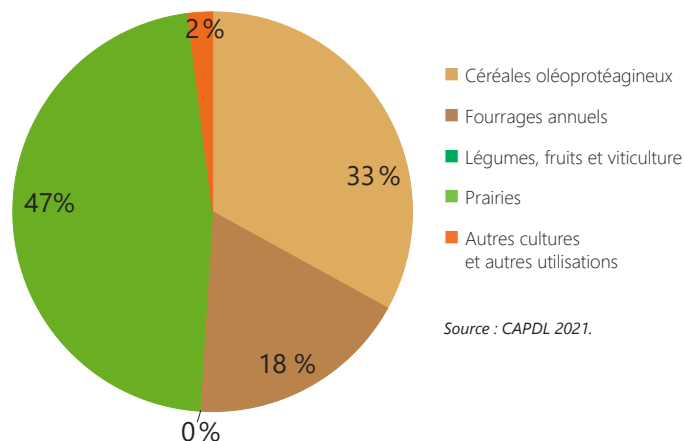
- Territoire situé sur 2 régions (Bretagne, Pays de Loire) et 6 départements (Ile-et-Vilaine, Morbihan, Loire-Atlantique, Côtes d'Armor, Mayenne, Maine-et-Loire).
- 12 600 km de cours d'eau.
- SAGE Vilaine = le plus étendu des SAGE français.
- État d'avancement : publié pour la première fois en 2003, sa révision date de 2015.

Présidence	Michel DEMOLDER
Animation	Jean-Pierre ARRONDEAU, directeur adjoint de l'établissement public territorial de bassin (EPTB Viline)
Portage	EPTB
Elue Chambre d'agriculture Pays de la Loire	Annie HUPÉ
Conseiller Chambre d'agriculture	Marie-Laure ROUSSEAU

AGRICULTURE

- 17 300 exploitations agricoles (SAGE, 2015).
- Prélèvements pour l'irrigation en 2018 :
 - 1,9 million de m³ d'eau de surface,
 - 1,2 million de m³ d'eau souterraine (*source : BNPE 2020*).

OCCUPATION DES SOLS



EAU

- 150 masses d'eau cours d'eau.
- 25 masses d'eau plan d'eau.
- 4 masses d'eau côtière et transition.
- 4 masses d'eau souterraine.

10 000 km²

865 000 ha de surface agricole utile

534

communes concernées, soit environ 1,26 million d'habitants



SAGE VILAINE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Mai 2023

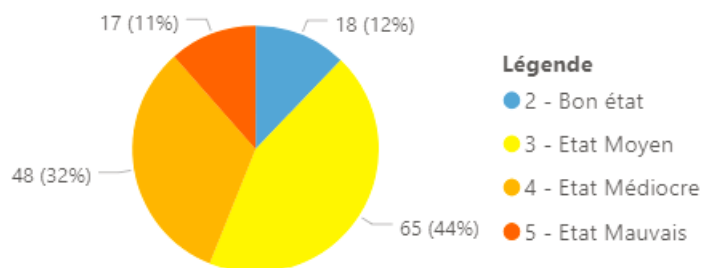
PROGRAMMES D'ACTIONS EN COURS

Sur la partie Loire-Atlantique, un contrat territorial multithématiques CT Eau a démarré en 2020 sur le bassin versant Chère Don Isaac.

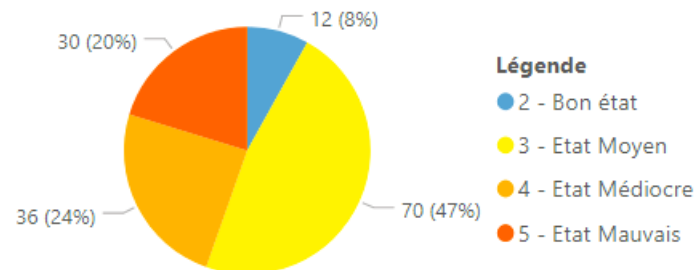
ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

12 masses d'eau « cours d'eau » du SAGE sont en bon état écologique (sur 148). Entre 2013 et 2017, la situation s'est dégradée : le pourcentage des cours d'eau en mauvais état est passé de 11 à 20 % et celui des masses d'eau en bon état de 12 à 8 %.

État écologique 2013



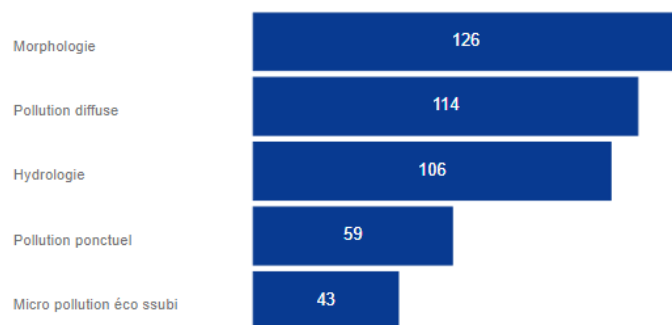
État écologique 2017



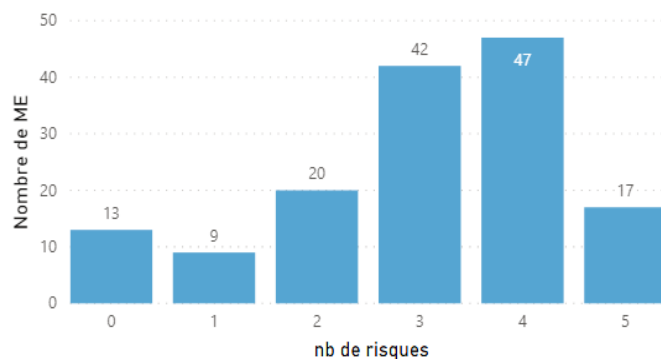
PRESSIONS

13 masses d'eau n'ont pas de pression significative et 9 masses d'eau en ont une seule. 71 % des masses d'eau ont au moins 3 types de pression les déclassant.

Nombre de masses d'eau par pression



Nombre de pressions par masse d'eau



20%

des masses d'eau classées en mauvais état écologique

77%

des masses d'eau concernées par la pression pollution diffuse



SAGE VILAINE

FICHE D'IDENTITÉ

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



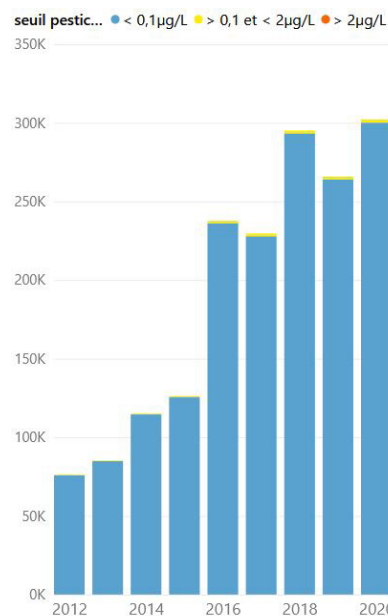
Mai 2023

QUALITÉ DE L'EAU

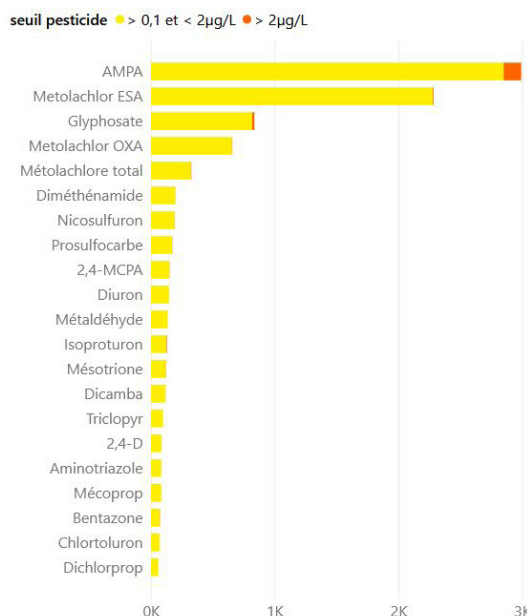
PESTICIDES

Malgré l'augmentation du nombre d'analyses, la proportion d'analyses au-dessus de 0,1µg/l reste très faible entre 2012 et 2020. La majorité des molécules dépassant les seuils d'eau potable sont des métabolites (60 %). On retrouve ensuite des herbicides (36 %).

Nombre d'analyses pesticides



Nombre d'analyses par molécule entre 2012-2020



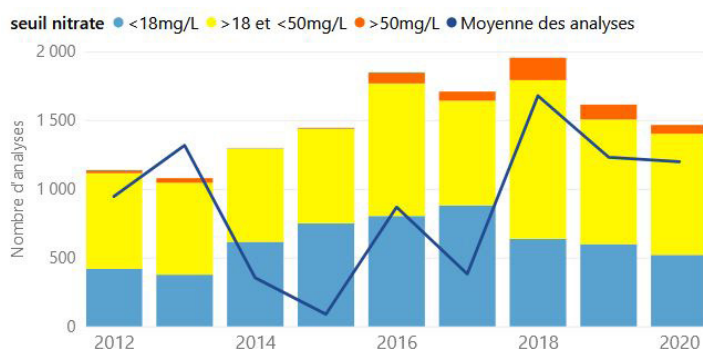
NITRATES

Entre 2012 et 2020 :

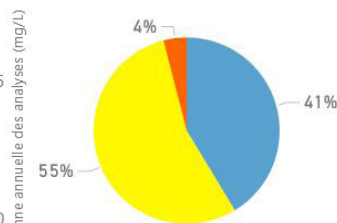
41 %

des analyses avaient une teneur inférieure aux objectifs de la Directive nitrates.

Nombre d'analyses de nitrates/an



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020



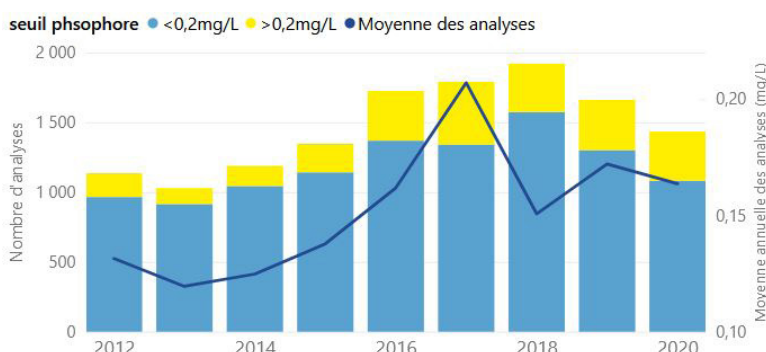
PHOSPHORE

Entre 2012 et 2020 :

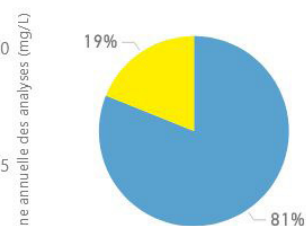
81 %

des analyses avaient une teneur en phosphore inférieure à 0,2 mg/l.

Nombre d'analyses de phosphore



Répartition des analyses en fonction des seuils entre 2012-2020





SAGE VILAINE

FICHE D'IDENTITÉ

Mai 2023

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



ENJEUX MAJORITAIRES

Qualité des milieux :

- préservation des zones humides,
- connaître et préserver les cours d'eau, reconquérir les fonctionnalités en réduisant les altérations,
- préservation et restauration des populations piscicoles,
- préservation et développement durable de la Baie de Vilaine et des marais rétro-littoraux,
- lutter contre les espèces invasives.

Qualité de l'eau :

- nitrates : développer les connaissances et cibler les actions,
- phosphore : cibler les actions, limiter les transferts, lutter contre la sur-fertilisation, gérer les boues de STEP,
- pesticides : diminuer l'usage, améliorer les connaissances, promouvoir les changements de pratiques et limiter les transferts.

Prévention des inondations :

- améliorer la connaissance et la prévision des inondations, renforcer la prévention, protéger et agir.

Gestion quantitative et alimentation en eau :

- gestion des étiages,
- sécuriser la production et la distribution en eau potable.

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE

Protéger les zones humides de la destruction :

- autorisation de destruction dans le cadre des dossiers de déclaration ou d'autorisation uniquement dans certains cas précis.

Interdiction d'accès direct du bétail au cours d'eau (interdit depuis dans la Directive nitrates).

Interdire le remplissage des plans d'eau en période d'étiage. Le remplissage des plans d'eau en dérivation est interdit sur le bassin de la Vilaine du 1^{er} avril au 31 octobre.

Mettre en conformité les prélèvements existants. Les prélèvements existants régulièrement déclarés ou autorisés qui ne sont pas encore équipés installent un dispositif de comptage des volumes et les déclarent à l'administration préfectorale.

Création de nouveaux plans d'eau de loisirs :

- la création de nouveaux plans d'eau de loisirs soumis à déclaration ou autorisation n'est autorisée que sur certains secteurs.



SAGE VILAINE

FICHE D'IDENTITÉ

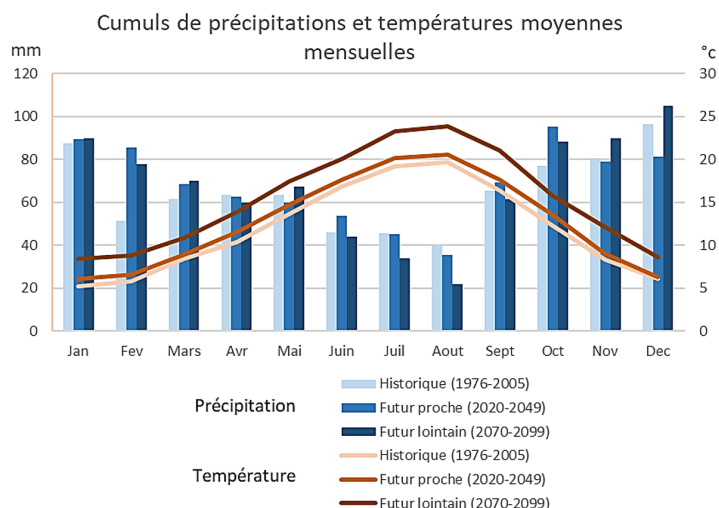
Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



Mai 2023

QUELLE ÉVOLUTION CLIMATIQUE ?



ET SUR LES PRODUCTIONS AGRICOLES ?

Sur les plantes :

- dégradation du bilan hydrique pour les cultures d'été,
- difficulté pour les semis de début et de fin d'été,
- perturbation de la fertilité lors des coups de chaud,
- diminution de la portance en entrée et sortie d'hiver sur les sols peu portants,
- augmentation de l'asphyxie racinaires en hiver,
- augmentation du taux de CO2 qui augmente le potentiel de photosynthèse,
- accélération des cycles des plantes et des bioagresseurs.

Pour les animaux :

- augmentation du risque de mortalité pour les volailles,
- diminution de la production de lait,
- ralentissement de la croissance,
- perturbation de la fertilité.

En été :

- + de coups de chaud,
- + d'ETP,
- - de précipitations.

En hiver :

- - de gel,
- + de précipitations.

En automne et au printemps :

- + chaud,
- + de précipitations autour de l'hiver,
- - de précipitations autour de l'été.

Évolution du bilan hydrique (pluie-ETP) en été (juin à août) par rapport à la référence historique

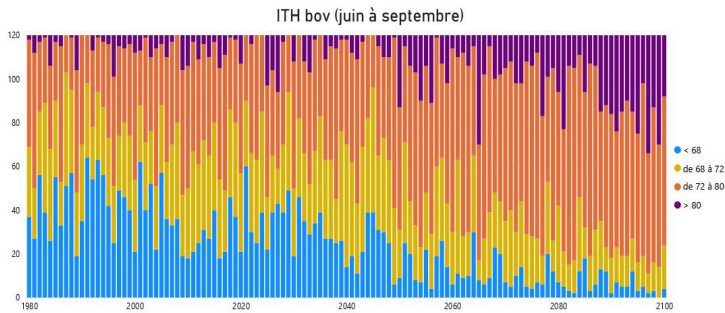
- 6 mm

Futur proche

- 38 mm

Futur lointain

BOVINS



L'«ith» est l'indicateur de stress des animaux. Ce graphique montre le nombre de jours sur l'été où les animaux sont impactés par la chaleur et l'humidité (en jaune et orange) et le nombre de jours où un risque de mortalité est présent (violet).

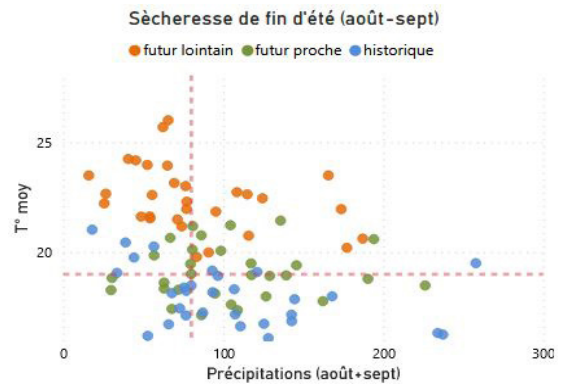
Augmentation du stress thermique chez les animaux :

- diminution de l'alimentation,
- augmentation des besoins en eau,
- diminution de la production de lait,
- diminution de la fertilité,
- diminution de la croissance.

Augmentation des bioagresseurs :

- augmentation du nombre de tiques et autres insectes.

CULTURE D'HIVER



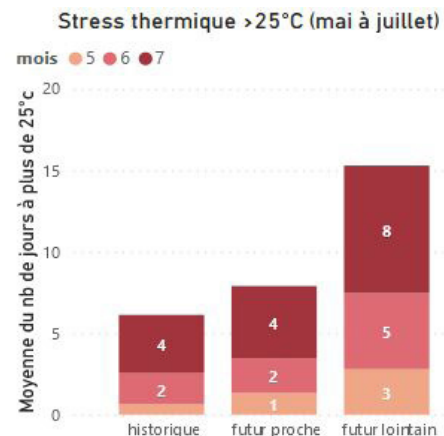
Difficulté des semis en fin d'été :

- des conditions de semis de plus en plus sèches et chaudes.

Augmentation du risque d'asphyxie racinaire pour les plantes les plus sensibles.

Augmentation des risques de bioagresseurs :

- pucerons fin automne sur les céréales,
- méligèthes, altises, et autres insectes sur colza.



Accélération de la fin de cycles :

- impact moins fort de l'accélération des cycles à cause de la vernalisation.

Augmentation du risque d'échaudage :

- malgré l'accélération de la fin de cycle cultures.

